Or, on voit sur la feuille n° 169 de la carte de France, du dépôt de la guerre, un hameau nommé *Amblèrieu* juste au point choisi par le dessinateur, c'est-à-dire près de la grotte de la Balme, en Dauphiné, sur la grande route qui conduit à Crémieu et vis-à-vis le village de Saint-Vulbas.

Mais il n'y a aucun rapport entre Ambérieu et Amblèrieu, ce dernier hameau n'ayant à son avoir que d'avoir vu dans son château la célèbre Claudine Mignot, la Lhauda, successivement épouse de Pierre d'Amblérieu, trésorier de Dauphiné, de François de l'Hôpital, maréchal de France, et de Jean-Casimir, ex-roi de Pologne.

Dans sa Topographie historique de l'Ain, M. Guigue dit (1), qu'il est très probable que c'est à Ambérieu en Dombes, que fut promulgué, en 501, le titre XLII de la loi Gombette et qu'une tradition constante et quelques historiens veulent que son château ait été une des résidences favorites des premiers rois burgundes; cependant il n'y signale aucun indice de débris antiques, tandis, qu'il dit qu'à Ambérieu en Bugey on a trouvé, en 1854, des poteries et médailles d'Alexandre et de Probus à Maximien (2) et que des tombes et des objets antiques recueillis dans la commune donnent lieu de croire qu'Ambérieu était une station à l'époque Gallo-Romaine.

Ce qui a probablement contribué à faire adopter à M. Guigue, Ambérieu en Dombes pour *VAmbariacus* des Burgundes c'est le voisinage de *Savignieu* auquel il attribue le *Sarbiniacus*, cité comme le lieu où l'évêque de Lyon, accompagné de plusieurs autres prélats (3), eut une

⁽¹⁾ page 5 et p. XXVIII.

⁽²⁾ page XVII.

⁽³⁾ d'Achery, Spicil, T. V. p. 110.